

**DIRECTION DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION SANITAIRE**

Crèche Laetitia

**Ausiliariu di puericultura
Auxiliaire de puériculture**

L'Auxiliaire de puériculture doit être titulaire du DEAP

AIACCIU

Cadre d'emplois :

Auxiliaires de puériculture territoriaux

Grades:

Auxiliaire de Puériculture classe normale

Auxiliaire de Puériculture classe supérieure

Catégorie **C** – Filière **Médico-sociale**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Placée sous l'autorité du (de la) Directrice de la crèche, en son absence et par délégation de l'infirmière et de l'éducatrice de jeunes enfants, l'auxiliaire de puériculture est chargée d'accueillir les enfants de trois mois à trois ans.

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

L'auxiliaire de puériculture est la référente, dans sa section, des différents personnels auprès des enfants.

Accueillir les enfants et prendre notes des consignes des parents

Mettre en place la phase d'adaptation et informer et accompagner les familles.

Respecter et faire respecter le projet pédagogique et le règlement intérieur de la structure.

Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

Participer à l'élaboration des menus

Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités d'éveil en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire

Encadrement et tutorat des apprenties.

Participer à la formation et à l'encadrement des autres stagiaires.

Participer à la vie de la structure

Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'hygiène et la sécurité des enfants.

Respecter les protocoles.

Assurer une gestion des stocks.

II/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Respecter et faire respecter le secret et la discrétion professionnelle
Observer et accompagner le comportement de l'enfant.
Discerner les premiers signes d'urgence et mettre en œuvre les techniques appropriées.
Échanger avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents.
Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
Respecter le rythme de l'enfant dans la limite du groupe et de la collectivité
Faire évoluer ses pratiques professionnelles
Mettre en œuvre les projets et règlement de la structure.
Observer et signaler toute situation à risque de l'enfant.
Respecter les règles d'hygiène et de sécurité en appliquant les procédures et protocoles
Se référer au projet pédagogique
Appliquer et faire appliquer toute consigne spécifique concernant la santé de l'enfant (régime alimentaire, allergie...)
Maîtriser les techniques de soins et d'ergonomie.
Aménager l'espace de vie en respectant les règles de sécurité
Assurer l'hygiène de l'environnement de l'enfant
Assurer la prise des repas dans le respect d'hygiène et de diététique
Préparer les biberons dans le respect des règles d'hygiène et de diététique
Informar l'équipe d'un régime alimentaire spécifique
Respecter et accompagner le sommeil de l'enfant
Utiliser les appareils de mesure et de pesée
Communiquer avec l'enfant
Dépister les signes de mal-être physique ou psychique de l'enfant et alerter la hiérarchie
Organiser la journée
Notion de pathologies
Les gestes de premiers secours
Développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant
Projet d'établissement, règlement intérieur, projet pédagogique.
Techniques de jeux et d'activités
Capacité d'adaptation
Impartialité et neutralité
Sens du travail en équipe du contact et du relationnel
Autonomie
Capacité d'anticipation, d'analyse et de synthèse
Disponibilité
Empathie
Être force de proposition
Réactivité et sang froid
Sens de l'organisation et de la méthode
Sens de la négociation
Capacité à innover et prendre du recul
Maîtrise du côté émotionnel
Respect et tolérance
Maîtrise de la langue Corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue Corse

III/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Travail en équipe pluridisciplinaire dans une structure multi accueil avec horaires en roulement.

IV/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Autonomie pour l'organisation et la mise en œuvre de ses missions
Garante de la sécurité des enfants et de leur développement.
Travail défini en concertation avec l'équipe pédagogique
La mauvaise appréhension d'une situation à risque pour l'enfant peut entraîner un risque pénal